

Sarkozy qualifie Sud-Rail d'"irresponsable"

Créé le 15/01/09 - Dernière mise à jour à 18h17

A quatre reprises dans son discours de vœux aux acteurs économiques à Vesoul en Haute-Saône jeudi, Nicolas Sarkozy a qualifié le syndicat Sud-Rail d'organisation syndicale "irresponsable" dans la grève à la SNCF qui a paralysé la gare Saint-Lazare mardi. "La loi s'applique à tout le monde, y compris ceux qui appartiennent à Sud", a martelé le chef de l'Etat. En réponse, Sud-Rail a estimé qu'il était "surprenant et même scandaleux" que le président de la République tienne de tels "propos calomnieux".

Le mot est fort, Nicolas Sarkozy a choisi jeudi de le répéter à quatre reprises, citant nommément un syndicat. En déplacement à Vesoul en Haute-Saône pour présenter ses vœux aux acteurs économiques, le chef de l'Etat est revenu sur la journée noire à la gare Saint-Lazare. Et a qualifié d'"irresponsable" l'organisation syndicale Sud-Rail, qui a dénoncé en retour des "propos calomnieux".

"J'ai du respect (pour les syndicats), ils jouent un rôle irremplaçable et nous devons les encourager à développer leur représentativité", a déclaré le chef de l'Etat. "Mais, en tant que président de la République, je ne peux pas accepter qu'une organisation syndicale irresponsable casse le service public et bafoue l'intérêt des usagers du service public en fermant la deuxième gare de France, sans prévenir personne, en se moquant des intérêts des usagers", a-t-il martelé.

Déjà au cours des derniers jours, Nicolas Sarkozy n'avait pas caché son agacement face au blocage de la gare Saint-Lazare. Il avait notamment demandé des comptes à la SNCF, sommée de présenter des "excuses" aux usagers. Au-delà, ce mouvement surprise a surtout mis en difficulté le service minimum, promesse de campagne de Nicolas Sarkozy. Contournant ce texte, les cheminots du secteur Saint-Lazare ont en effet spontanément cessé le travail après l'agression d'un des leurs, en appliquant leur "droit de retrait". Sans se conformer donc avec les dispositions sur le service minimum qui prévoit une déclaration individuelle de chaque participant 48 heures avant le début d'un mouvement. "Il y a un abus du droit de retrait", a estimé jeudi le député UMP Hervé Mariton qui a demandé de "légiférer" sur la question.

Pour Sud-Rail, et son responsable Alain Cambi, "il est surprenant et je dirais même scandaleux qu'un président de la République puisse tenir des propos qui sont calomnieux vis-à-vis de notre organisation". "On a le sentiment que Sud Rail est une organisation syndicale dont le seul objectif serait de faire grève, ce qui n'est bien sûr pas du tout le cas", a affirmé Alain Cambi.

Grève à Paris-Saint-Lazare: après la SNCF, Sarkozy s'en prend à Sud Rail

© 2009 AFP (Jacques Demarthon)

La gare Saint-Lazare fermée le 13 janvier 2009 à Paris

Le président Nicolas Sarkozy, qui avait sommé la SNCF de s'excuser auprès des usagers et de mieux les indemniser après la journée noire à Paris-Saint-Lazare, a qualifié jeudi d'"irresponsable" Sud Rail, en pointe dans un conflit de quatre semaines dans cette gare.

"La loi s'applique à tout le monde, y compris à ceux qui appartiennent à Sud", a déclaré le chef de l'Etat, lors d'un discours à Vesoul (Haute-Saône).

"En tant que président de la République, je ne peux pas accepter qu'une organisation syndicale irresponsable casse le service public et bafoue l'intérêt des usagers du service public en fermant la deuxième gare de France, sans prévenir personne", a-t-il lancé.

Mardi, la direction de la SNCF a décidé la fermeture de la gare Paris-Saint-Lazare craignant un "engorgement" après l'exercice massif du droit de retrait des cheminots suscité par l'agression d'un conducteur.

La "chasse aux sorcières" menée par la SNCF lors de la grève des conducteurs en cours depuis un mois est à l'origine de cette agression, avait estimé Sud Rail.

Sud Rail, qui avait déjà fait l'objet de critiques mercredi, a jugé "scandaleux" les propos "calomnieux" de M. Sarkozy.

"Que ce soit François Chérèque (secrétaire général de la CFDT), que ce soit Guillaume Pepy (président de la SNCF), le président de la République ou une bonne partie de la presse, on sent une campagne de diffamation", a estimé Alain Cambi, responsable Sud Rail.

"On a le sentiment que notre seul objectif serait de faire grève, alors que c'est un outil lorsqu'il n'y a plus de négociations", a-t-il affirmé.

La veille, le chef de l'Etat avait sommé la SNCF de s'excuser auprès des abonnés qui ont été quasiment privés de trains mardi et ont pâti d'une grève de quatre semaines jusqu'au 14 janvier.

La SNCF a d'ailleurs annoncé jeudi une réduction de 40% en février des prix des abonnements pour les abonnés des lignes touchées à des degrés divers par ce conflit, soit un peu plus que les 33% annoncés initialement.

Sous pression gouvernementale après le débat relancé sur le service minimum, le président de la SNCF Guillaume Pepy a affiché sa volonté de revoir avec les syndicats les règles en cas d'agression et la possibilité d'être gréviste 59 minutes par jour en début de service.

Interrogée à ce sujet, la CGT, majoritaire à la SNCF, n'a pas souhaité faire de commentaire.

Le secrétaire général du syndicat Fgaac (conducteurs autonomes), Bruno Duchemin, a souligné, lui, que le droit de retrait était "une réaction émotionnelle et spontanée de cheminots qui ne veulent banaliser un acte de violence contre un collègue". "Les répercussions sont un vrai problème, mais comment manifester sa solidarité, son écoeurement?", s'est-il interrogé.

Le droit de retrait, différent du droit de grève, est autorisé "en situation de danger grave et imminent pour sa santé ou sa vie".

"Il y a un abus du droit de retrait", a estimé jeudi sur France Info le député UMP Hervé Mariton appelant à "légiférer" sur la question.

Sur la possibilité de faire grève 59 minutes, M. Pepy a estimé qu'était "sans doute venu le temps de revoir les règles qui aujourd'hui autorisent à la SNCF des grèves reconductibles d'une heure en début de service".

Pour Sud Rail, "Sarkozy et Pepy veulent restreindre encore plus le droit de grève", modifié par la loi sur le service minimum du 2 août 2007.

Et malgré les critiques sur les limites du service minimum, Guillaume Pepy a défendu son efficacité: "ça marche (...) il y a eu moins de journées de grève en 2008 que pendant les quatre dernières années".